

PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAV

Lundi 11 juillet 2022

en visio-conférence

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Pascal HIBERT	PHi	Vice-Président	X
François FERNANDEZ	FFe		X
Alain TREVISIOL	ATr	Secrétaire Général	X
Thibault SALVIAT	TSa	Secrétaire Général Adjoint	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorier	X
Alexandre TRAN-BA-THO	ATB	Trésorier adjoint	X

Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)

1 Informations du président

- Beach :
 - ✓ Gros succès du série 1 de Saintes
 - ✓ CdF M15 : finales à Saintes
 - M15F : Le Haillan 7^{ème}
 - M15M : Ré Beach 7^{ème}
 - ✓ CdF M18 : finales à Lescar cette semaine
- Annonce d'un stage de l'équipe de France masculine au CREPS de Talence début août.

2 PV du BE précédent



Le PV du BE du 27 juin 2022 est adopté (P=7, C=0, A=0)

2.1 Arrêt David Borella

- Prolongation d'un mois

2.2 Recrutement postes de développement

- Présentation de la fiche de poste pour offre d'emploi



FFvolley
Ligue
Nouvelle-Aquitaine



LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE VOLLEY-BALL

MAISON REGIONAL DES SPORTS

2, avenue de l'Université
33 400 TALENCE

CONTRAT

CDI

FONCTION

Agent de développement des pratiques et des équipements sportifs

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La Ligue Nouvelle-Aquitaine de Volley-Ball est une association loi 1901, organe déconcentré de la Fédération Française de Volley-Ball. Discipline en pleine mutation, le Volley-Ball et les pratiques Volley en générale s'adressent à toutes et tous sans distinction de sexe, d'âge et/ou physique.

Tête de réseau du Volley-Ball en Nouvelle-Aquitaine, la Ligue Nouvelle-Aquitaine fédère à ce titre 9 comités départementaux (Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Deux sèvres, Dordogne, Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques, Vienne), 120 clubs et plus de 10 000 licenciés.

Notre mission principale est de promouvoir et favoriser le développement des pratiques dans le respect des valeurs prônées par la Fédération Française de Volley-Ball et du Mouvement Olympique. Il nous appartient également la formation des dirigeants, des arbitres ainsi que l'organisation des championnats, compétitions et stages de formation et de perfectionnement des jeunes pratiquant/e(s) au niveau régional.

CONTEXTE

Dans le cadre du développement de la FFvolley, soutenu par le plan « 50 emplois », la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Volley-Ball recrute, un agent de développement et d'équipement



DESCRIPTIF DU POSTE

Sous l'autorité du Président de la LNAV et du Président de la Commission Régionale Technique et Développement (CRTD), l'agent de développement est en lien avec les structures sportives du volley.

Les missions principales, en collaboration avec les instances de la ligue, sont :

- ✓ Participer au développement des licenciés en soutien des clubs
- ✓ Gérer les contacts des collectivités locales et territoriales
- ✓ Travailler en relais avec les porteurs de projets dans le cadre du plan national d'équipement
- ✓ Être le relais local du responsable fédéral de l'équipement
- ✓ Être en soutien des clubs, comités et ligues dans la recherche de subventions
- ✓ Aider des groupements associatifs à intégrer la fédération dans le cadre de la création de clubs
- ✓ Assurer la création administrative des actions scolaires et la représentation des instances au sein des structures éducatives (convention, mise en réseau, ...)
- ✓ Contribuer à l'animation des territoires, d'un point de vue technique, logistique et administratif et être en soutien des évènements majeurs locaux
- ✓ Apporter une énergie particulière sur les actions de développement des pratiques outdoor sur l'ensemble du territoire et du beach volley, en particulier.

PROFIL RECHERCHE

- ✓ Bac + 2 minimum – Moins de 30 ans
- ✓ Qualités relationnelles
- ✓ Capacité rédactionnelle
- ✓ Esprit de synthèse
- ✓ Force de proposition
- ✓ Goût pour le travail en équipe et en réseau
- ✓ Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint)
- ✓ Capacité d'organisation et d'animation
- ✓ Autonomie
- ✓ Dynamisme et engagement
- ✓ Mobilité
- ✓ La connaissance du milieu associatif et sportif, serait un plus

NATURE DU POSTE

- ✓ **Contrat à durée indéterminée**
- ✓ **Temps de travail** : Temps complet 35 heures hebdomadaire
- ✓ **Prise de poste** : au plus vite
- ✓ **Classification** : Groupe 3 Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)
- ✓ **Rémunération** : 1770 € brut mensuel
- ✓ **Tickets restaurants**
- ✓ **Lieu de travail** : Maison Régionale des Sports d'Aquitaine – 2 avenue de l'Université – 33 400 Talence (télétravail possible) et **détachement sur les territoires (estimation à 50%)**

PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) par mail avant le **21 août 2022**

secretariatgeneral.lnavb@gmail.com


06 86 94 59 43



La fiche de poste est adoptée (P=7, C=0, A=0)

- L'offre d'emploi sera publiée, dans un premier temps, sur la page Facebook de la ligue et envoyée à tous les clubs et comités.



Envoyer le document au CDVB 64, en demandant, que le deuxième poste soit décrit avec le même format  ATr

2.3 Campus 2023

- Un nouveau candidat est retenu : Marin MAELAN

2.4 Recrutement alternant pôle féminin

- Contrat d'apprentissage à rédiger pour le CREPS de Chatenay-Malabry

3 Réaffiliation des clubs

- Il y a 2 contraintes pour valider la réaffiliation d'un club :
 - ✓ Appliquer le règlement fédéral rappelé fin mai par la fédération, qui demande de mettre sur l'espace club, des documents tels que les statuts, le dépôt en préfecture, le PV de la dernière AG, ...
 - ✓ Etre à jour financièrement
- Beaucoup de clubs ne sont pas conformes vis-à-vis de ces deux contraintes
- Mais :
 - ✓ L'état financier des clubs n'a pas été réalisé pour la dernière AG ligue
 - ✓ Des factures, en retard, ont été envoyées récemment
 - ✓ Aucune relance de facturation n'a été envoyée au club, avant le 7 juillet
- Une communication a été faite, récemment, par le secrétariat aux clubs, indiquant tant que les 2 items ci-dessus n'étaient pas mis en conformité, la réaffiliation ne serait pas validée par la ligue
- Conséquence : Sans une réaffiliation validée, les clubs ne peuvent plus saisir ni licence, ni évènement



La réaffiliation de tous les clubs sera validée, en dérogation, pour débloquer les clubs (P=7, C=0, A=0)



Valider la réaffiliation de tous les clubs, dès demain  ATr

4 Organisation de la validation des licences

- Des sessions de formation seront proposées aux clubs fin août
- Le support de formation doit être un document de référence complet pour les clubs



5 Services civiques

⚙️ Obtenir un accès à l'espace ligue et faire le point des contrats en cours ➡️ ATr

6 Activités beach

- Coupe Régionale Beach jeunes :
 - ✓ Les finales ont été proposées, aux équipes éliminées de la CdF, pour le mois de juillet
 - ✓ Les clubs sollicités se sont déclarés non intéressés
- Rachat de matériel pour complément (5 kits – environ 500 euros)
- Finale régionale : 3-4 septembre (lieu à confirmer)

7 Points divers

- Indemnités de déplacement des arbitres 2021-2022 non finalisées :
 - ✓ Les informations transmises par la CRA sont incomplètes et instables
- L'objectif est de faire un bilan des paiements réels aux arbitres en vis-à-vis des provisions versées par les clubs

8 Agenda

- Prochaine réunion BE
 - ✓ Lundi 25 juillet

Alain TREVISIOL
Secrétaire Général

Jacques MOREAU
Président

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

ScGn : Secrétariat Général

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire